



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mardi, 3 mai 2022 à 14h30
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 27 avril 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Correspondance et informations

2. Conventions, compromis, contrats

1. Compromis de vente M. et Mme Muhovic
2. Convention SIGI (traitement de données à caractère personnel « DPA »)
3. Contrats sponsoring Esch2022
4. Contrat CREOS (atelier communal)
5. Contrat Enovos (atelier communal)

3. Finances

1. État des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021
2. Arrêt provisoire du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2020
3. Devis projet 4/120/212000/22021 Acquisition logiciel WIGES
4. Devis projet 4/120/223500/22002 Acquisition de matériel bureautique
5. Devis projet 4/627/222200/22013 Acquisition de matériel pour le service des régies 2022
6. Devis projet 4/510/223300/20004 Installation de lavage poubelles
7. Devis projet 4/624/221313/22016 Travaux sur la voirie communale

4. Aménagement

1. Modification du PAP « rue Joseph Muller »

5. Personnel

1. Création d'un poste C2 à raison de 40 heures hebdomadaires et deux postes C1 à raison de 30 heures hebdomadaires de salariés à tâche intellectuelle du CCT SAS

6. Règlements communaux

1. Modification du règlement d'ordre intérieur du personnel communal

7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

En séance secrète